



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Mont-Dauphin

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Louis et terrain attenant

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Louis et terrain attenant

Protection : classement

Arrêté : classement le 26/06/1935

Étendue de la protection : Terrain non bâti entourant l'église (voir plan annexé à l'arrêté) :
classement par arrêté du 26 juin 1935

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.